

Crises climatiques : la MSA mobilisée aux côtés de ses ressortissants

Dans un contexte économique et social déjà particulièrement tendu, l'été a été marqué par des épisodes de canicule et de sécheresse d'une intensité exceptionnelle, auxquels se sont ajoutés de nombreux incendies. Ces événements ont lourdement affecté les exploitations agricoles et fragilisé l'ensemble des filières de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

Face à l'ampleur de cette crise et à des conséquences qui s'inscriront dans la durée, la MSA Dordogne, Lot et Garonne renforce sa mobilisation et déploie l'ensemble de ses dispositifs pour apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Aux côtés de ses élus, elle se tient pleinement engagée auprès des agriculteurs, chefs d'exploitation, salariés agricoles et de leurs familles, directement ou indirectement touchés par ces événements. Son objectif : **apporter des solutions concrètes, prévenir l'aggravation des difficultés et accompagner chacun dans la durée, sur les plans économique, social et humain.**

Une démarche renforcée d'« Aller vers »

Face à cette situation exceptionnelle, la MSA a intensifié sa démarche proactive d'« Aller vers », afin de repérer les ressortissants fragilisés, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les solutions les plus adaptées à leur situation.

Plus de 1 000 exploitants agricoles relevant des filières les plus sinistrées ont d'ores et déjà été contactés. La MSA s'est fixé pour objectif de prendre individuellement contact avec près de 60 % des agriculteurs de Dordogne et de Lot-et-Garonne, identifiés selon plusieurs critères de fragilité, d'ici à la fin du mois d'octobre. Cette mobilisation d'ampleur traduit la volonté de la MSA d'aller au-devant des ressortissants, y compris lorsque les difficultés ne sont pas spontanément signalées, pour identifier au plus tôt les besoins et proposer un accompagnement adapté.

Cette mobilisation repose sur la complémentarité de l'ensemble des acteurs de la MSA : conseillers en entreprise, service du recouvrement, travailleurs sociaux, équipes de la relation adhérents, professionnels de la santé-sécurité au travail et réseau des élus.

Elle se concrétise par des appels téléphoniques, des permanences de proximité sur le territoire et des visites directement sur les exploitations. Ces actions permettent d'établir un contact avec les personnes concernées, de mieux appréhender leurs difficultés et d'intervenir au plus tôt pour éviter que les fragilités ne s'aggravent.

Au-delà des aides à la trésorerie, notamment par la mise en place d'échéanciers de paiement ou la prise en charge de cotisations sociales, selon les situations et sous réserve des conditions d'éligibilité, la MSA propose un accompagnement social individualisé. Ses travailleurs sociaux sont mobilisés sur le terrain pour écouter, conseiller et orienter les ressortissants vers les dispositifs et les interlocuteurs susceptibles de leur apporter une réponse.

Une attention particulière est portée aux situations de mal-être, d'isolement ou d'épuisement professionnel. Lorsque cela est nécessaire, des solutions de soutien psychologique et d'aide au répit peuvent également être activées.

Au plus près des réalités du terrain, la MSA entend ainsi agir le plus tôt possible, en conjuguant soutien économique, accompagnement social et prévention des situations de détresse.

« Soutien agri' » : un guide en ligne pour identifier les aides disponibles

Pour faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement, la MSA met à disposition des actifs agricoles le guide en ligne « **Soutien agri'** », conçu pour leur permettre d'identifier plus facilement les aides et les interlocuteurs correspondant à leurs besoins.

Accessible à tout moment depuis la page d'accueil du site **dlg.msa.fr**, ce guide rassemble les dispositifs financiers proposés par la MSA, les réseaux de soutien mobilisables, les prestations sociales susceptibles de compenser une baisse de revenus ainsi que les solutions permettant de faire face aux difficultés du quotidien.

Il s'organise autour de trois rubriques, en fonction des besoins de chacun :

- « **Mon activité pro** » : les aides et solutions mobilisables pour répondre à un besoin de trésorerie ou faire face à une situation d'urgence.
- « **Mes droits** » : les prestations sociales susceptibles de soutenir les ressortissants confrontés à une dégradation de leur situation financière.
- « **Mes soutiens** » : les contacts utiles et les dispositifs d'accompagnement accessibles aux adhérents MSA en difficulté.

Grâce à cet outil, chacun peut plus facilement identifier les premières démarches à entreprendre et les solutions susceptibles de lui être proposées.

Dans un contexte où les conséquences des crises climatiques peuvent durablement fragiliser les exploitations et les personnes, la MSA Dordogne, Lot et Garonne réaffirme son engagement : faire face ensemble, aller au-devant de ceux qui en ont besoin et apporter, dans la proximité, des réponses adaptées à chaque situation.

Pour accompagner au mieux les agriculteurs en difficulté,
une ligne téléphonique dédiée est mise en place : **05 53 67 78 75**